



EHPAD LE PARC
42120 LE COTEAU

Mesures barrières à respecter lors de la visite d'un résident



- Je me rends **à l'heure fixée** directement au lieu de rendez-vous (sans passer par l'accueil) si je suis en avance j'attends sur le parking



- Je viens avec mon **masque (chirurgical ou tissu)** et je le mets avant d'entrer et pendant toute la durée de la visite



- J'apporte des **chaussures propres** ou des **surchaussures** que je mets avant d'entrer dans la pièce prévue pour le rendez-vous.



- Je remplis le **registre** des visites avec mon propre stylo



- Je me frictionne les **mains** avec le gel hydroalcoolique mis à disposition



- **Je n'essaie pas d'avoir un contact physique** avec la personne visitée



- **Je n'échange ni objet ni denrée**



- Je respecte la **durée de rendez-vous (15 à 30 min)**

A la fin du rendez-vous :



- **Je désinfecte les surfaces** que j'ai touchées (siège, table poignée de porte...) avec les produits mis à disposition avant de quitter le lieu.
- Je quitte mes chaussures réservées à la visite et mets **en dehors de la pièce mes autres chaussures** ou j'enlève mes surchaussures en dehors de la pièce